

se piqua d'émulation à la vue de la maison commune de Beaugency, fruit hâtif d'une transformation appelée de toutes parts. « Sentinelle avancée, dites-vous¹, d'une révolution qui ne doit éclater qu'un demi-siècle plus tard, « l'hôtel de ville d'Orléans apparaît avec toutes les richesses de la Renaissance, « sans rien avoir de cette afféterie qui trop souvent dépare ses grâces naturelles. » Et puis vous déniez à l'habitation de la rue du Tabour, qui réunit le plus et le mieux tous les genres de ces nouvelles beautés, le privilège d'avoir appartenu à la femme qui sauva, sans reconquérir le sien, l'honneur de son roi et celui de sa patrie. Et pourquoi un émule ne se serait-il pas rencontré qui, à l'exemple du maître de l'œuvre municipale de Beaugency, eût dépassé d'un autre pas non moins imprévu les limites que celui-ci franchit de si loin dès sa première inspiration? Viart lui-même peut-être, cet architecte qui s'était acquis tant de célébrité dans la contrée, ou quelque admirateur passionné de son talent, ne fut-il point inspiré par les derniers succès de nos armes pour élever de ses propres mains, sur un ordre souverain, cette demeure qu'il aurait su, par un nouvel effort, transformer en un monument de sa courtoisie d'artiste.

Les bas-reliefs, d'élégantes sculptures, de purs profils, mille ornements exquis sembleraient, en vérité, confirmer ce sentiment, bien qu'il manque cependant de toute preuve historique. Mais, quand nous le pouvons si bien sans encourir la chance d'un anachronisme frappant, sachons ne pas ôter à nos monuments civils le charme poétique de leurs baptêmes populaires. Dans la voix unanime de ces classes ignorantes qui prétendent toujours à des faveurs royales ou princières pour leurs édifices d'adoption, reconnaissons le cri de l'admiration reconnaissante; et, sans trahir l'histoire, respectons ces hommages plébéiens rendus aux beaux-arts. Après ces simples et faciles réflexions, il nous sera loisible sans doute de laisser la belle Agnès errer dans les salles et les galeries du plus ancien des deux corps de logis que nous reproduisons; car elle put les animer de sa présence deux années au moins avant qu'elle ne descendit, à la moitié même de son siècle, sur les dalles du magnifique tombeau qui lui fut élevé à l'ombre des coupoles byzantines de la collégiale de Loches.

Le plan² de la partie antérieure de ce manoir s'étendant sur la rue se tracerait aisément par la pensée; deux salles basses, parallélogrammes irréguliers que sépare un corridor central, occupent presque toute l'étendue du rez-de-chaussée. En arrière et à gauche, dans la profondeur même du bâtiment, a été ménagée, un peu avancée vers la cour, la cage d'un bel escalier de pierre en hélice. Les degrés en sont larges et tous d'une seule pièce. Il descend aux caves avec

1. *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, par M. de Buzonnière, tome II, page 473.

2. La planche sur bois de ce plan laisse très-bien apercevoir à gauche la partie que nous décrivons, et qui serait, à proprement parler, la maison d'Agnès Sorel. Tout le reste, depuis l'escalier, aurait été ajouté dans la suite, au temps d'un certain Jean Hutte, et peut-être par lui.